Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

PLANTES ET FLEURS.

BOUQUETS, décorations, plantes en tous genres; spécialité de devis et création de parcs et Jardins. Henry Kraak, 1109 Avenue Nasheville. Tél. Uptown 1198. fév 19-1m

DEMANDES D'EMPLOI

Un homme, ayant bonnes références, actuellement occupé le matin, désire travail l'après-midi comme garçon de bureau, ou travail de maison. S'adresser Nelson,, Bureau de l'Abeille, 323 Rue Chartres.

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent

PEUVENT.. ETRE.. OBTENUS.. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS... E. GRANT, 220 BATISSE MACHECA, NLLE ORLEANS, LNE... fév 18-1 an

PERSONNEL

PLOMBIER de premier ordre, connexions d'égouts et eau aux pris les plus bas. Spécialité de réparations. Arthur Palmisano, 1133 Valence. Tél Uptown 3649 W. fév 11- 1an

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de les vendre EAGLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, J. Itzkovitch, propriétaire, 938 rue du Canal. 17jan—tf

CAMPHO-MENTHO

Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions. jan13—tf

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

A VENDRE

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ebene. S'adser 890 Esplanade. 28juil

CHAS. E. WERMUTH,

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

718-720 Bâtisse Hennen.

Phone Main 4232. Nouvelle Orléans, Lne. 4nov—1an merc-ven-dim

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 99,204. — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaire, montrant les opérations de la plantation Albania pour le mois de Janvier 1914 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dite compte.

Par orure de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR avocat.
fév 15-19-24

Succession d'Esther B. Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 77679 — Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Julia R. Bergin, veuve de John J. Bergin, Charles B. Bergin, et d'Isidore B. Rockweller,, testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. W. COOPER, Avocat.
fév 17-21-26

Succession de L. J. Joly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,766 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme L. Y. Joly, executrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY GAUTIER, Avocat.
fév 14-18-23

Succession de Louis Winson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,126 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine T. Winson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRED ADOLPH, Avocat.
fév 13-17-22

Succession de Thomas Oliver Meaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,621 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Mary Randolph épouse de Joseph C. Kent, Exécutrice Testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
A. D. PRESTON, Avocat.
fév 13-17-22

Succession de Mme Catherine Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106468 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John D. Nix, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. A. TICHENOR, Avocat.
fév 14-18-23

AVIS SPECIAUX.

ON DEMANDE
QUE LES MARCHANDS DE PAPIER A TAPISSER SACHENT QUE MES LIVRES D'ECHANTILLONS POUR 1914 SONT ACTUELLEMENT PRETS A ETRE DISTRIBUES.
ON DEMANDE DES AGENTS POUR LA CAMPAGNE.
ADDRESSE
JOHN T. PENDER,
NOS 431-433 RUE CARONDELET,
NLLE ORLEANS, LNE.
17 fév-1-sem

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation. C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans. Lne., 26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet. 27déc1f

RESTAURANTS

Restaurant et Salon d'Huîtres NICK
508 rue Bourbon
En face de l'Opéra Français.
NICK SCUTTARI - - Propriétaire.
1ernov—4m

RESTAURANT DES VOYAGEURS
Service de premier ordre
Cuisine Française
MARIUS GOTARD, 603 rue Chartres.
1ernov—4m

E. Z. GAUTHIER

Volailles, Oeufs, Produits de la Campagne

411 RUE POYDRAS

On demande des consignations

NLLE-ORLÉANS, LNE.
15 fév- 1 sem

R. E. de Los Reyes, Président.
M. B. Jullan, Secretaire.
ACME INDUSTRIAL LIFE INSURANCE AND SICK BENEFIT ASSOCIATION
vous donnera le docteur, les médicaments, un secours pécunier hebdomadaire, $100 pour les funérailles et $200 de bénéfice pour la somme de
DIX SOUS (10) PAR SEMAINE.
Pas de frais supplémentaires. L'association compte plus de 25,000 membres. Elle a donné à ses membres plus de $175,000 de bénéfices, c'est la plus ancienne, la plus importante et la plus responsable des associations de ce genre dans le Sud.
Bureau principal, 1038 rue N. Claiborne. Téléphones: Hemlock 687, Hemlock 937. Agents demandés. Agents demandés.
26oct—1an—merc—jeu—dim

DEMANDEZ UN TAXI !
COOKE
Phone Main 39 ou 49

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de M. et Mme Albert Baldwin, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division C. — No. 100416. — Attendu que William Ottmann de l'Etat de New York en sa capacité et dûment qualifié de gardien et tuteur de la personne et des biens de son enfant mineur, armemise Baldwin Ottmann, a demandée à la Cour l'autorisation de prendre possession et de retirer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit enfant mineur.

Avis est par le present donné à tout ce que cela peut concerner de déduire dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis pourquoi la dite demande du dit gardien ou tuteur ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
P. A. DUCOING.
Deputé greffier.
Nouvelle Orléans, La., 18 février 1914.
FOSTER MILLING & SAAL, Avocats.
fév 19-25 mars 3-10-20

Succession de Henderson Hughes et épouse Jeannette Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No: 107,588 — Division A — Attendu que Julius Hugues a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henderson Hughes et épouse Jeannette Hughes, décédés intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de la dite propriété de cette succession ne pas approuvé et homologué .

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. S. MAHONEY, Avocat.
fév 19-1f

Succession de Mme Rosina B. Evans, veuve de Wm. P. Maurice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107217 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Chas. J. Maurice, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués formément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN et DART
fév 17-21-26

Succession de Percy OWEN BLAMEY

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107561 — Division C — Attendu que Peter J. Flanagan, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Peter Owen Blamey, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir a déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, avocat.
fév 17-21-26

Succession de Gioachino Olivieri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 105,733. — Division A — Avis est par le présent donné donné aux créanciers ce cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick L. Olivieri, Administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
fév 14-18-23

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	7:10 p m

ARRIVEE.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	10:55 a m

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN
Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers,	
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
Beach, dimanche seulement	5:10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell	

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridian Accommodation	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:20 p m

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2005-2007 rue Baronne, entre les rues St. Andrew et Joséphine.

The People's Homestead Association vs. Bartholomew Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,938 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite a savoir:

Un certain lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 268, borné par les rues Baronne, St. Andrew, Joséphine et Dryades, laquelle parcelle de terre est désigné par les lettres B et D sur un croquis et certificat d'arpentage dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 16 novembre 1876, et suivant le dit croquis le dit lot B commence a un point distant de trente pieds du coin de la rue St. Andrew et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et la Bande D et à l'arrière du dit lot B et l'adjoignant et mesure suivant le dit croquis 9 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue St. Andrew sur une profondeur sur la ligne adjoignant le lot B de 62 pieds et une autre profondeur sur l'autre ligne de côté de 61 pieds 10 pouces et une largeur arrière de 5 pieds 2 pouces 3 lignes; la dite propriété étant connue d'après les numéros 2005-2007 rue Baronne.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de denrées, coffre fort en fer, caisse enregistreuse, vitrines, etc.

Lydia E. Frotscher vs. F. W. Iry & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 106868. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'encan, dans le local ci après désigné le MERCREDI, 25 février, 1914, à 10 hrs. 30 du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Dans mon entrepôt Nos. 508-512 rue Chartres.

Un lot de denrées assorties, etc., vitrines, coffre fort en fer, une caisse enregistreuse National, une grande bascule, une glaciere divers, etc. Suivant inventaire enregistre.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS. — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE, LEROY & CHAFFE & HARRY McCALL, avocats pour la demanderesse. fév 13-18-25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Player piano de valeur.

Philip Werlein, Ltd., vs. Paul Heno, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,095. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par rnonorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 25 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos, 508-512 rue Chartres, un player piano Werlein avec tabouret et dessus de piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER et SCHWARZ,
Avocats pour la demanderesse.
fév 13-19-25

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Veith, vs. George Washington.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 61365. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, LUNDI, le 2 MARS 1914 à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une armoire à glace, une toilette, un lavabo, un chevalet pour serviettes, deux berceuses, une table de centre, une table de cuisine, un miroir, un phonographe, etc:

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premi.re Cour de Cite pour la Paroisse d'Orléans.
FRED G. VEITH, Avocat pour le Demandeur.
fév 19-25-mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeremiah Healy vs. W. Stoltz.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 61361, — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville le MERCREDI, 25 Février, 1914 à 11 hrs, du matin, la propriété suivanté à savoir:

Un lit, 4 chaises, un sommier, une berceuse, un matelas, un tapis moquette une table de toilette, un lavabo, une armoire à glace, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE, avocats pour le demandeur.
fév 11-19-25

Succession de Magdalene Roth, épouse de Joseph Batt, et de Joseph Batt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107081 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Edward J. Thilborger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. H. BURNS, Avocat.
fév 17-21-26

Succession Patrick O'Grady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 107,223. —Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John B. Kribs, executeur testamentaire, de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformement au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, avocats. fév 13-17-22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, située à Milneburg.

Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'Ilet No. 5286, autrefois ilet No. 36, borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Colombia et Frankfort, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot s'étend à une distance de 63 pieds 11 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue des Champs Elysées et de la rue Colombia et mesure, en mesure française, 60 pieds de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, et, en mesure anglaise, mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes en prorondeur entre lignes parallèles.

2ème. Un lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville à Milneburg sur le lac Pontchartrain et mesure, en mesure française (le dit lot ou parcelle de terre(60 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds faisant face à la rue Colombia; le dit lot ou parcelle de terre est désigné par le No. 1 sur l'Ilet No. 36 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2917 et 2919 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Claiborne et rues Magnolia et Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,006—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigne par le No. 59 dans l'ilet W, borné par les avenuesc Louisiane et Claiborne, et les rues Magnolia et la place Belmont, sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement A et B, payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars a 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 1,500 dollars et le dernier de 1,000 dollars jusqu'à la date de la vente sujets à un crédit de 51.30 dollars; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 1,500 dollars et l'autre pour 1,000 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus sujet à un crédit de 51.30 dollars.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 1,500 dollars et l'autre pour 1,000 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement du dit pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1089, folio 552.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du sixième district portant le numéro municipal 3730 rue Willow entre les rues Général Taylor et Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Charles L. Guichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 107416. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 19 Mars 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendance qui y appartiennent située dans le sixième district de cette ville désignés par les Nos. Onze et Douze dans l'ilet No. Trois, bornés par les rues Willow, Delachaise, Clara et Général Taylor, sur un blue print une copie de croquis joint à l'acte No. 1723 de 1908 passé devant Félix J. Dreyfous, notaire et suivant laquelle dite blue print copie les dits lots s'adjoignent l'un a l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, avocat pour le demandeur.
fév 14-15-20-27 Mars 6-13-18-19

Mme Burdette est acquittée

Mme Clara M. Burdette, habitant 8904 rue Quince, a été acquittée mercredi matin pour avoir blessé Henry F. Lintz.

Dans la soirée du 19 décembre, Mme Burdete avait tiré un coup de revolver sur Lintz, qui fut atteint à la jambe. Ce dernier en compagnie de deux de ses camarades avait essayé d'arracher une barrière qu'elle venait de faire installer.

Arrivée

Du transport Hancock à la Nlle Orléans.

Le transport Hancock est arrivé hier après midi à la Nlle Orléans avec 1,000 soldats d'infanterie de marine à bord. Il arrive de Pensacola. Le cuirassé Ohio est également attendu. Ces deux navires de guerre séjourneront à la Nlle Orléans pendant les fêtes du carnaval.

Question posée par "Comœdia":

— Vous connaissez M. de Saint-Lièvre ?

— Non.

—Mai si.

— Mais non.

— Je vous dis que vous le connaissez. C'est un sportsman enthousiaste, mais c'est aussi un écrivain fameux, un poète rare.

— De Saint-Lièvre ?

— Allons, ne doutez plus. De Saint Lièvre est le pseudonyme spirituel et folichon que vient d'adopter M. d'Annunzio, d'accord avec un autre propriétaire de chiens, pour figurer parmi les concurrents de l'épreuve de lévriers de demain...

Saint-Lièvre... Est-ce parce qu'il nous a fui ?

WORTHEN'S
Wonder TRADE MARK **Workers**

La grande nourriture du cerveau et des nerfs.

Hautement recommandé dans les cas de débilité nerveuse, prostration nerveuse, déperdition des forces, manque d'énergie, insomnie, mélancolie, dyspepsie nerveuse, maladies du foie et de la vessie, constipation.

Worthen's Wonder Workers sont les meilleurs laxatifs et toniques du monde.

Traitement d'un mois pour un dollar.

Garantie — Nous vous enverrons six boîtes de Worthen's Wonder Workers pour cinq dollars et nous vous garantissons qu'ils vous donneront satisfaction ou nous vous remettrons votre argent. Prix de la boîte un d